



N/Réf. : 16C05.055-NR

La Roche Sur Yon, le 4 mai 2015

- **Aux secrétaires des syndicats**
- **Aux secrétaires des unions locales**
- **Aux membres de la commission exécutive**
- **Au secrétaire de l'USR**
- **Aux animateurs du collectif jeunes**
- **Aux conseillers prud'hommes**
- **Aux conseillers du salarié**

INFOS LUTTES N° 13

POUR UN CODE DU TRAVAIL MODERNE RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL



**JEUDI 12 MAI 2016
JOURNÉE DE GRÈVE
ET DE
MOBILISATION**

**RASSEMBLEMENT
17 H 00 DEVANT LA PERMANENCE DE
SYLVIANE BULTEAU
PLACE NAPOLEON À LA ROCHE SUR YON**

- I) L'IMAGE DE LA CGT PROGRESSE DANS L'OPINION FRANCAISE**
- II) LOI TRAVAIL – COMMUNIQUE COMMUN**
- III) REPRESSION SYNDICALE. MANIFESTER N'EST PAS UN CRIME !**
- IV) INSEE. CA IRA MIEUX LORSQUE CA IRA BIEN POUR LES TRAVAILLEURS**
- V) CGT TROUILLET. 1^{ER} MAI, UNE BELLE JOURNEE**



Article Ouest-France (lundi 2 mai 2016). 500 manifestants à La Roche sur Yon, 120 à Fontenay-le-Comte et une trentaine aux Sables d'Olonne. Pour les organisations syndicales qui appelaient à se rassembler (CGT-FO-FSU et Solidaires), la mobilisation pour cette journée du 1^{er} mai prend des allures de demi-succès. Car, avec la répétition des manifs ces dernières semaines, les **meilleures volontés ont fini par s'éteindre.** « Environ 350 manifestants, ce n'est pas si mal, même

si on préfère retenir la journée du 28 avril », observe Nicolas Rouger, le leader cégétiste en Vendée.

Ce jour là, près de 1 150 manifestants ont défilé en Vendée contre la loi El Khomri sur le travail. « **Une société doit être jugée au sort qu'elle réserve aux plus démunis, analyse le syndicaliste. Or, ils sont les grands absents des politiques menées. Il n'y a pas de fatalité au chômage et à la misère »,** ajoute-t-il. Un point de vue partagé par Solidaires, FSU et FO, les autres syndicats mobilisés hier. Un rassemblement unitaire qui est l'autre bonne nouvelle de ces dernières semaines. « **Un espoir immense s'ouvre pour le monde du travail, grâce à cette unité retrouvée** » se réjouit encore Nicolas Rouger. Prochain rendez-vous pour les syndicalistes, un rassemblement, ce mardi 3 mai, devant la permanence de la députée socialiste, Sylviane Bulbeau, place Napoléon, à La Roche sur Yon, « pour obtenir le retrait du projet de loi de casse du code du travail ».

I) L'IMAGE DE LA CGT PROGRESSE DANS L'OPINION FRANCAISE

58 % des Français et 69 % des employés et ouvriers préféreraient que le gouvernement prenne davantage en compte les revendications des syndicats.

C'est l'un des chiffres révélés le 1^{er} mai par un sondage BVA réalisé les 28 et 29 avril auprès d'un échantillon de 1 116 personnes.

Dans cette période de lutte pour l'emploi et contre la loi El Khomri, l'on note que 49 % des personnes interrogées font confiance aux syndicats pour agir dans l'intérêt des salariés contre 32 % aux chefs d'entreprise et 18 % au gouvernement. Une confiance qui se situe entre 54 et 77 % auprès des sympathisants de la gauche. Dans ce contexte, l'action de la CGT « semble plus approuvée qu'il y a deux ans » (**dernière sondage BVA**). La CFDT et la CGT sont les syndicats dont les sympathisants de gauche « se sentent le plus proche ».

En revanche, la CGT est jugée plus « utile », « courageuse » et « proche du terrain » qu'en juin 2014 et enregistre une progression de 6 points.

II) LOI TRAVAIL – COMMUNIQUE COMMUN

Le 3 mai, la balle dans le camp des député-es

mardi 3 mai 2016

Communiqué commun CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL

Les organisations syndicales de salarié-es, lycéen-nes et étudiant-es, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL FIDL réunies le 2 mai 2016 réaffirment leur détermination à obtenir le retrait du projet de loi travail et à gagner de nouveaux droits. Elles rappellent une fois encore que manifester est un droit et que les pouvoirs publics doivent garantir la sécurité des manifestants dont l'objectif est d'obtenir le retrait du projet de loi. Elles contestent la stratégie du maintien de l'ordre mise en place dans certains départements. Les organisations signataires en appellent encore au gouvernement avant l'ouverture du débat parlementaire.

Elles interpellent les députés qui vont examiner le projet dès le 3 mai en leur rappelant leur courrier du 31 mars 2016 et les exhortent à rejeter ce projet de loi qui accentue la précarité, marque la remise en cause des conventions collectives, ruine les garanties collectives. Elles exigent le maintien de la hiérarchie des normes et du principe de faveur protecteur des droits des salarié-e-s. Ce 3 mai, elles s'exprimeront publiquement lors de meetings, notamment à Paris pour rappeler aux parlementaires leurs revendications. Elles tiendront des rassemblements sur tout le territoire pour parler d'une seule et même voix.

Elles demandent aux salarié-es dans les entreprises et les administrations de multiplier les assemblées générales pour débattre de l'amplification de la mobilisation, y compris par la grève, pour obtenir le retrait du projet de loi. Elles demandent à leurs organisations régionales, départementales et locales de poursuivre les actions, manifestations ou grève pour faire pression pendant le débat parlementaire.

Elles conviennent de faire du 12 mai une journée d'initiatives et d'interpellations des parlementaires. Une nouvelle réunion des organisations syndicales se tiendra dès le début de la semaine prochaine pour décider de nouvelles mobilisations.

Paris, le 2 mai 2016

III) REPRESSION SYNDICALE. Manifester n'est pas un crime !

vendredi 29 avril 2016

Au lendemain des mobilisations du 28 avril, la CGT se voit à nouveau dans l'obligation de dénoncer la répression que subissent les militants syndicaux, ainsi que toute personne exerçant son droit de s'organiser et de manifester.

Ainsi, Jeudi 28 avril 2016, à Saint-Denis, deux syndicalistes ont été arrêtés lors d'une manifestation dans le cadre de la mobilisation contre la loi « travail ». Les deux manifestants ont été placés en garde à vue, accusés d'avoir commis des violences contre les forces de l'ordre. Ils sont cités à comparaître aujourd'hui à 13 heures au tribunal de Bobigny.

Dans le même cadre, deux militants cheminots de Villeneuve St Georges ont été arrêtés lors de la manifestation de Paris, et sont actuellement toujours en garde à vue. Nous condamnons fermement les arrestations, les gardes à vue sommaires, tout autant que les comparutions immédiates, symbole d'une justice expéditive. Nous exprimons toute notre solidarité envers ces militants, arrêtés alors qu'ils exerçaient légitimement leur droit à manifester.

Ces arrestations sont injustifiées et les accusations formulées mensongères. Nous exigeons l'abandon immédiat des poursuites judiciaires. Nous rappelons que les pouvoirs publics, garants de l'Etat de droit, doivent assurer la protection de toutes et tous et doivent permettre à celles et ceux qui le souhaitent, de manifester dans de bonnes conditions.

Montreuil, le 29 avril 2016

IV) INSEE. CA IRA MIEUX LORSQUE CA IRA BIEN POUR LES TRAVAILLEURS

L'Insee annonce une amélioration de la situation économique : au premier trimestre 2016, le PIB aurait augmenté de 0,5 %, la consommation des ménages se serait redressée fortement (+1,2 %) et l'investissement serait dynamique (+0,9 %). Ces données viennent donc compléter celles relatives à la « baisse du chômage » et conforter les propos du Président de la République selon lesquels « ça va mieux » et sa « politique de l'offre » consistant à donner encore plus aux entreprises pour « améliorer leur compétitivité ».

Mais « ça va mieux » pour qui ? Certainement pas pour le monde du travail, c'est-à-dire la majorité de salariés, de privés d'emploi et de retraités.

La hausse annoncée de la consommation des ménages ne se repose pas sur une dynamique salariale. Elle s'explique essentiellement par la baisse des prix des matières premières, surtout le pétrole, avec ses effets

négatifs particulièrement sur les pays exportateurs de pétrole à forte population comme l'Algérie, et sur l'environnement car elle va à l'encontre des efforts nécessaires pour réduire les émissions de CO2.

Pour les travailleurs, l'indicateur le plus important d'une véritable amélioration durable de leur situation est bien la hausse de salaires et de l'emploi stable. En euros constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'évolution des prix, les salaires, les pensions et les minima sociaux stagnent, voire diminuent pour certaines catégories. Quant à l'emploi, c'est surtout la précarité qui monte. Presque neuf emplois nouveaux créés sont précaires. De plus, la durée moyenne des contrats diminue. Les jeunes et les femmes sont particulièrement touchés.

Ce qui se redresse de façon incontestable est le taux de marge des entreprises grâce à la générosité du gouvernement. Ainsi, le CICE sera transformé en exonération de cotisation sociale, ce qui anéantit toute possibilité d'intervention des salariés et de leurs représentants sur l'usage que font les entreprises des 20 milliards d'euros alloués chaque année à cette fin.

Il faut rappeler qu'un milliard d'euros équivaut à 20 000 emplois payés 50 000 euros par an, cotisations sociales des employeurs comprises. Autrement dit, au lieu de verser 20 milliards d'euros aux entreprises sans aucune contrepartie en termes d'emplois, on pourrait créer, avec cet argent, 400 000 emplois pour mieux répondre aux besoins et aux attentes de la population. La contrepartie de la générosité du gouvernement à l'égard des entreprises est d'une part l'austérité pour la population, pour les services publics et pour les collectivités, et d'autre part le développement de la précarité, à l'image du projet de loi El Khomri.

Ça ira vraiment mieux lorsque ça ira bien pour les travailleurs. C'est pourquoi la Cgt mobilise contre l'austérité et contre les lois favorables au patronat.

Montreuil, le 2 mai 2016

V) CGT TROUILLET. 1^{er} MAI à Fontenay-le-Comte. UNE BELLE JOURNEE

Cette journée du 1^{er} mai a très bien commencé avec un beau ciel bleu, une belle journée de printemps. Alors que la manifestation de Fontenay se préparait sur la Place Viète, des camarades, des citoyens ayant été informés que les bénéfices de la buvette prévue après la manifestation seraient remis au syndicat CGT Trouillet 85 pour payer les frais de justice des 22 collègues, ont commencé à remettre des dons aux camarades CGT présents, s'excusant de ne pas pouvoir rester.

Pendant la manifestation les dons ont continué à affluer. Lors du rassemblement Place Viète, des camarades, des citoyens, ont été informés que les bénéfices de la buvette, prévue après le défilé seraient entièrement reversés par solidarité au syndicat CGT Trouillet 85 et à leurs 22 collègues en lutte contre leur employeur.

Les dons ont commencé à affluer pendant le rassemblement et la manifestation, les bienfaiteurs s'excusant de ne pouvoir rester après le défilé. C'était une belle manifestation de militants. La tradition a été respectée avec quand même une centaine de participants. Le moment de la buvette et des casse-croûtes (bien sûr) est arrivé, toutes les personnes présentes tenaient vraiment à faire « rentrer de l'argent dans les caisses ».

Le bilan financier de cette belle journée ce monte à plus de 640 euros. C'est incroyable ! Quelle générosité ! Nous allons continuer à collecter les dons. Décidemment c'était une belle journée, conviviale et solidaire.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous vous remercions.

Le syndicat CGT TROUILLET 85